



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Conseil d'administration séance restreinte aux enseignants de rangs AB et aux personnalités extérieures du 09 février 2026

Extrait du procès-verbal

Arrêté de création de comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs,

VU le code de l'éducation, notamment dans ses articles L. 712-2, 5° et L952-6-1,
VU la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;
VU le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants, et 26-I-1° et 33 (MCF) ou 46-1° et 51 (PR) ;
VU le décret n° 2019-1346 du 11 décembre 2019 fixant des dispositions dérogatoires à la proportion minimale de quarante pour cent de chaque sexe dans la composition des comités de sélection des concours de recrutement des professeurs des universités relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
VU l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences ;
VU l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et des professeurs des universités ;
VU l'arrêté du 06 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et des professeurs des universités ;
VU le procès-verbal de délibération du conseil d'administration restreint du CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS dans sa séance du 09 février 2026, portant avis favorable sur la composition des comités de sélection et sur la nomination des président.es et vice-président.es des comités de sélection mis en place pour la session synchronisée 2026 de recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE :

Le comité de sélection crée en vue de pourvoir l'emploi **MCF (odyssée n°260780) en « Calcul Scientifique et apprentissage »** pour une prise de fonctions le 01/09/2026 est constitué des membres suivants :

Membres appartenant à l'établissement : 6				
Nom et prénom	Qualité	Section CNU	Discipline enseignée ou de recherche	
FIORINI Camilla	MCF	26	Mathématiques appliquées, calcul scientifique	
HOAREAU Christophe	MCF	60	Mécanique	
MIMEAU Chloé	MCF	26	Mathématiques appliquées, calcul scientifique	
MORTAZAVI Iraj	PU	26	Calcul scientifique, mécanique des fluides, apprentissage scientifique	
RAISSI Tarek	PU	61	Automatique et robotique	
SAYADI Taraneh	PRCM	26	Calcul scientifique, mécanique des fluides, apprentissage scientifique	
Membres extérieurs à l'établissement : 6				
Nom et prénom	Qualité	Section CNU	Discipline enseignée ou de recherche	Etablissement d'affectation
BELME Anca	MCF	26	Mécanique des fluides numérique	D'Alembert Sorbonne Université
DESPRES Bruno	PU	26	Mathématiques appliquées	Sorbonne Université
DENIMAL-GOY Enora	Chargé de recherche	26	Mathématiques Appliquées	INRIA
LUCOR Didier	DR	60	Calcul scientifique	Paris SACLAY
MATHELIN Lionel	Chargé de recherche	60	Mathématiques appliquées	CNRS
SERGENT Anne	PU	60	Mécanique des fluides numérique HPC	Sorbonne Université

Présidente du comité de sélection : **Madame SERGENT Anne**, Professeur des universités, à Sorbonne Université.

En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président **Monsieur MORTAZAVI Iraj**, Professeur des universités au Conservatoire national des arts et métiers.

Pour extrait certifié conforme à l'original

Fait à Paris, le 09 février 2026

La présidente du conseil d'administration restreint,

Samira CHERFI

Etabli en 1 exemplaire original à destination de :

- l'affichage à la DRH (panneau d'information et site internet Cnam) ;

Ampliation à destination :- des écoles, pour affichage, des présidents des comités de sélection